



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

**M. Jean-Yves Le Drian,
Ministre de la Défense**

Ouverture du séminaire ACT

A Paris, mardi 8 avril 2014

– Seul le prononcé fait foi –

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les officiers généraux,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux que la France accueille les Représentations alliées au Conseil de l'Atlantique Nord et au Comité militaire, ainsi que tous ceux qui bâtissent notre Alliance, par leurs actions mais aussi leurs réflexions.

Pour ce séminaire placé sur la route du sommet de l'OTAN à Newport, vous avez eu, Monsieur le Secrétaire général, mon général, l'excellente idée de réunir des personnalités de grande renommée et d'origines diverses.

Ces experts, ces responsables du monde public ou privé, pourront apporter leur concours au « Commandement Allié pour la transformation » (SACT), que la France a l'honneur de diriger à travers le général Palomeros, afin de préparer l'avenir en permettant à l'Alliance de s'adapter à des menaces toujours plus évolutives, dans un monde qui n'a jamais été aussi instable.

Chaque jour, des deux côtés de l'Atlantique, le « Commandement Allié pour la transformation » analyse de nombreux facteurs, d'ordre

technologique, économique, industriel ou opérationnel, tout en prenant en considération la volonté des Nations. Un seul objectif préside à ses travaux : nous permettre de réagir avec des capacités nationales sans cesse plus **interopérables**, et **adaptées** aux missions collectives comme aux ressources qui sont les nôtres.

[UN CONTEXTE DE CRISE]

Le contexte dans lequel nous nous réunissons est, indéniablement, un contexte de crise très particulier. L'environnement de la zone euro-atlantique est aujourd'hui plus instable qu'il ne l'était lors des sommets de Lisbonne et de Chicago. Aux tensions qui vont du Sahel au Moyen-Orient, s'ajoutent désormais celles qui ont resurgi à nos frontières orientales.

Un partenaire de l'Alliance, l'**Ukraine**, protégé par des accords internationaux signés en confiance avec ses grands voisins et protégé par les engagements des membres permanents du Conseil de sécurité, vient de perdre une partie de son territoire après l'usage illégal et illégitime de la force militaire par la Russie.

La crise ukrainienne est grave. Elle dépasse largement le champ d'action de l'OTAN. Elle porte atteinte aux principes qui fondent la

sécurité et la stabilité en Europe depuis la fin de la guerre froide, mais aussi depuis l'Acte d'Helsinki.

Nos principaux leviers face à la Russie sont d'abord politiques et économiques. Ils sont mis en œuvre par des organisations internationales, les Nations unies et l'Union européenne au premier chef. Ils sont par ailleurs mobilisés dans des cercles comme le G7.

L'OTAN n'en demeure pas moins un acteur essentiel dans la gestion d'ensemble de cette crise, parce que **sa responsabilité dans la sécurité européenne est centrale** et parce qu'elle bénéficie de la plus grande crédibilité dans le domaine politico-militaire.

L'OTAN s'est préparée à de tels bouleversements. Elle réagit déjà aujourd'hui pour s'adapter à la crise en Ukraine, et elle devra être encore plus forte demain. Les décisions de nos chefs d'État et de gouvernement, ainsi que votre travail au quotidien, nous offrent un appui solide ; nous en retenons des principes fondamentaux sur lesquels fonder nos réflexions. L'OTAN doit donc pouvoir faire face à toute surprise stratégique en développant, **à travers le choix de chaque Nation**, les bonnes capacités, et, **par une action collective**, les structures adaptées. Dans cette entreprise, **la France, qui vient de confirmer un effort significatif au profit de sa défense, prendra toute sa part.**

Pour contribuer au débat sur la transformation de l'Alliance, **j'aimerais répondre à trois questions** à l'occasion de cette intervention.

[PREMIERE QUESTION]

L'OTAN est-elle adaptée à la succession de crises que nous affrontons ?

Devant ces crises, et la crise ukrainienne en particulier, l'OTAN sera plus forte si elle sait réaffirmer, de manière unie, la pertinence de ses trois missions essentielles. Dans un monde instable et incertain, ces trois missions, entérinées dans le concept stratégique de Lisbonne, forment un tout cohérent. Il s'agit de la **gestion de crise, de la défense collective et de la sécurité coopérative.**

Les dernières crises nous confirment que ces trois « missions socles » restent toutes trois pertinentes ; elles sont par ailleurs de plus en plus étroitement liées. Ces crises nous ont également montré qu'il était artificiel d'opposer la défense collective aux deux autres missions.

Ainsi, au cours des **missions de « gestion de crise »**, le succès de nos actions pour protéger les populations civiles n'a été possible que parce que nous disposions de moyens militaires de qualité, développés en premier lieu pour la « **défense collective** ».

Le premier raid aérien des Rafale français en Libye, en mars 2011, n'aurait pas été possible si nous avions disposé d'avions moins modernes, en raison des défenses sol-air libyennes. Or, cet appareil a été imaginé dans un contexte de guerre froide. Il constitue aujourd'hui **l'épine dorsale de la capacité de projection de puissance et de la composante nucléaire aéroportée française**, participant de fait à la défense collective.

Très récemment, en janvier 2013, des frappes ont été réalisées par nos avions de chasse, **à partir de nos bases en France, simultanément**, sur 21 cibles dispersées sur tout le Nord du Mali. **Seul un réseau partagé, en temps réel, comme celui que nous appelons de nos vœux pour la structure de l'OTAN et l'initiative de Joint ISR**, permettra de relever de tels défis à une plus grande échelle. Les ravitailleurs utilisés pour les AWACS de l'OTAN et les AWACS français qui volent aujourd'hui dans le ciel de nos alliés roumain et polonais, sont les mêmes que ceux que nous utiliserons demain pour nos opérations de gestion de crise.

Avec la fermeture de la FIAS fin 2014, l'OTAN s'apprête à « clore » un cycle de vingt années de déploiements opérationnels intenses. Ce que nous avons retenu de l'Afghanistan – l'expérience opérationnelle, le développement de l'interopérabilité entre nos forces armées, le partage des tâches avec nos partenaires – constitue une richesse qu'il

convient conserver. Cette solidarité qui s'est exprimée pendant ces vingt années devra être maintenue sans la pression des opérations. L'Afghanistan, mais aussi les autres engagements de l'Alliance durant cette période, ont ainsi démontré toute la pertinence de la **sécurité coopérative**. Plusieurs partenaires, aussi bien de l'Union européenne, comme la Suède, que du Moyen-Orient ou d'Asie Pacifique, se sont engagés à nos côtés. Ils ont pris toute leur part dans cette entreprise.

Je pourrais multiplier les exemples. Tous nous démontrent que les trois missions essentielles de l'OTAN, la « défense collective », la « gestion de crise » et la « sécurité coopérative », restent intrinsèquement liées et constituent un socle de référence pour nos réflexions actuelles.

Certains rappellent la primauté de la défense collective.

J'ai pour ma part, veillé dans le cadre du Livre Blanc à maintenir l'ensemble de nos capacités sur la totalité du spectre afin d'être en mesure de faire face à quelque engagement que ce soit. Les événements de ces derniers mois ont démontré la pertinence de ce choix.

De mon point de vue, la défense collective est toujours restée au cœur des décisions et des actions de l'Alliance. La **Revue de Posture de Défense et de Dissuasion** – la DDPR –, adoptée en 2012 à Chicago, nous demande, dans cette optique, de **maintenir un équilibre**

approprié entre les composantes conventionnelles, nucléaires et de défense antimissile. L'intérêt d'un tel équilibre se trouve confirmé dans les faits.

Je mesure dans les circonstances actuelles la valeur de l'assurance donnée à nos concitoyens par les chefs d'État et de gouvernement de nos pays, lorsqu'ils affirment qu'« **aussi longtemps qu'il y aura des armes nucléaires, l'OTAN restera une alliance nucléaire** ».

Face à la crise syrienne, la Turquie a défendu sa souveraineté et utilisé avec discernement ses forces militaires. Plusieurs Alliés ont déployé en soutien des systèmes antimissiles, avec l'accord du Conseil de l'Atlantique Nord. Cet accord du Conseil, je tiens à le souligner, nous engage tous à leurs côtés, collectivement. La **solidarité reste bien le ciment de l'Alliance**, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de faire respecter notre souveraineté, **la souveraineté de chacun des membres de notre Alliance**.

[DEUXIEME QUESTION]

Comment se donner les moyens d'assumer de manière efficace et crédible ces missions ? Je répondrai à cette question de manière très directe : en respectant trois principes, qui me semblent incontournables : solidarité, responsabilité et crédibilité.

[Le principe de **solidarité**]

Ce principe n'est pas nouveau ; c'est lui qui a fondé le Traité de Washington. C'est en vertu de ce principe qu'a été décidée par exemple la contribution française à l'exercice majeur de l'OTAN « *Steadfast Jazz* », aux côtés de nos alliés polonais et baltes.

C'est aussi au titre de ce principe de solidarité que le Président de la République, François Hollande, a décidé de marquer la volonté de la France d'agir en cette période de crise. Les **mesures de réassurance françaises** que j'ai présentées lors de mon déplacement il y a dix jours à la Pologne et aux Etats baltes, offrent à l'Alliance un renforcement de son dispositif en matière de **police du ciel** et de **surveillance aérienne des espaces alliés, en particulier au-dessus de la Pologne et de la Roumanie.**

Ces mesures, comme celles décidées dans d'autres capitales¹, expriment la force d'un message que nous adressons collectivement au monde qui nous entoure. C'est un message de crédibilité de l'Alliance. L'article 5 n'est pas seulement un engagement des alliés américains envers leurs alliés européens, mais bien un engagement des 28 Alliés envers les 28 Alliés.

¹ Washington, Londres, Copenhague et Paris pour la police du ciel, Bucarest et La Haye pour le ravitaillement en vol des AWACS de l'OTAN.

Ce principe de solidarité s'applique aussi à **titre bilatéral**. Lors de ma première intervention en réunion ministérielle, à Evere en 2012, j'avais répété que l'OTAN devait se focaliser sur la défense de ses propres réseaux. J'avais aussi souligné que les Nations devaient, quant à elles, se **responsabiliser à titre national en matière de cyberdéfense** pour pouvoir bénéficier de soutiens bilatéraux efficaces, le moment venu, en période de crise.

L'Estonie a montré la voie, et ses efforts nationaux permettent aujourd'hui à la France de développer avec elle plusieurs actions bilatérales. Des actions qui, à travers le centre d'excellence de Tallin, devraient également être profitables pour l'OTAN.

[Le principe de **responsabilité**]

Démontrer notre solidarité nous impose de respecter un deuxième principe fondamental : celui de la **responsabilité**, à travers le renforcement de nos efforts **capacitaires**.

Cette responsabilité impose de respecter le libre choix du cadre de développement capacitaire, de tenir compte de l'impact du retour industriel sur la volonté politique des Nations, et de pouvoir déployer ces capacités en opérations.

Nous devons travailler collectivement, à travers le **processus du développement capacitaire de l'OTAN**. A Lisbonne en 2010, les Alliés ont réformé ce processus. Cette nouvelle approche présente le grand avantage de permettre à vingt-huit Nations de travailler en cohérence et dans le respect de leur souveraineté. Elle reste néanmoins perfectible. Nous savons que le général Palomeros et ses équipes d'ACT redoublent d'efforts pour que nous puissions disposer, en juin prochain, de **perspectives capacitaires claires, avec un éclairage sur nos lacunes et sur les risques associés pour les années à venir**.

Le pourcentage du PIB national consacré à la défense, et le critère associé des 2%, sont arbitrés au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement pour la plupart d'entre nous. Mais nous pourrions compléter cette démarche, en analysant **la part du budget consacrée à l'acquisition de matériels majeurs et à la recherche**. Nous visons 20% du budget de défense, et nous avons, à l'instar du PIB, les chiffres validés à 28 en la matière.

Je constate une grande disparité entre les Européens sur ce sujet. Un tout petit nombre dépasse le seuil de 20%, tandis que d'autres restent sous les 10%, ou plus généralement sous les 5%.

Il s'agit donc, pour certains d'entre nous tout au moins, de renforcer notre esprit de réforme, comme d'ailleurs l'Alliance doit aussi le faire, pour améliorer l'investissement en termes capacitaires.

A l'inverse, ne succombons pas à la tentation de financer automatiquement en commun des capacités ou des installations hors de la structure permanente, sous le prétexte discutable que nous en aurions tous besoin. Tant que les efforts ne seront pas répartis équitablement entre Alliés, avec les disparités que nous connaissons entre Européens, cette solution de facilité ne sera pas acceptable.

[Le principe de **crédibilité**]

Ce sont le principe de solidarité et le principe de responsabilité qui donnent corps à notre crédibilité.

Cette crédibilité découle de l'existence de capacités pour intervenir. C'est une nécessité. Mais elle ne suffit pas. La crédibilité repose également sur la volonté politique d'agir. Et cette volonté politique suppose elle-même une analyse convergente de notre environnement géostratégique.

En premier lieu, les tensions et les **conflits aux portes de l'Europe nous concernent tous**, car l'insécurité ne s'arrêtera pas au Sud ou à l'Est de l'Europe. Par ailleurs, il faut bien voir que les conséquences de tensions ou conflits dans cette région ne sauraient se limiter au seul domaine de la défense. Elles menacent l'ensemble de notre société, de nos valeurs démocratiques à l'équilibre de notre système économique.

Pour cette raison, nous devons continuer à développer notre capacité à nous engager en opérations, dans l'OTAN comme en dehors, afin de bâtir une **alliance de Nations souveraines et dotées d'une volonté politique forte**.

L'engagement en cours au Mali d'hélicoptères de combat et transport ainsi que de forces aguerries par les Pays-Bas, sous la bannière des Nations unies, souligne que nombre d'entre nous cultivent ces vertus, politiques et morales. Il faut les entretenir.

Cet engagement en dehors de l'OTAN peut se révéler, selon les cas, tout aussi important pour notre sécurité collective. De plus, il est efficace, car nous suivons tous des procédures et des standards définis au sein de l'OTAN.

C'est aussi dans ces opérations que les Alliés démontrent leur volonté, leur capacité à agir, et qu'ils développent l'interopérabilité qui est aujourd'hui indispensable pour le bon déroulement des opérations militaires.

[TROISIEME QUESTION]

Quelle vision devons-nous porter plus largement sur l'Alliance ?

Cette question, il est crucial de nous la poser et de l'approfondir, à cinq mois du Sommet de Newport.

L'avenir de l'OTAN doit s'ancrer sur des principes, des valeurs, et une volonté politique renouvelés. C'est aussi là que nos adversaires nous jugent et nous jaugent, n'en doutons pas. Des principes clairs, solidarité, responsabilité et crédibilité, je viens d'en parler. Mais ces principes, pour renouveler le lien transatlantique, ne sont rien sans volonté politique et notamment la détermination à y consacrer les ressources suffisantes. Enfin, nos politiques, notamment celle de l'ouverture à d'autres (la « porte ouverte ») et celle de la sécurité coopérative, sont construites autant pour projeter de la stabilité que pour servir nos intérêts de sécurité.

Cela me conduit à formuler, à titre préliminaire, trois pistes dans la perspective du Sommet.

1. Premièrement, concentrer l'Alliance sur son domaine d'excellence, avec une attention spécifique pour la défense collective.

L'OTAN est une alliance politico-militaire. Maintenir des forces crédibles, capables de réaliser des missions au titre de la défense collective, de la gestion de crise et de la sécurité coopérative impose aux membres, mais aussi aux partenaires qui le souhaiteront, de répondre à plusieurs défis :

- Le défi de **la préparation à des conflits de haute intensité, avec des capacités du haut de spectre.**

- Le défi de **la hiérarchisation de nos besoins.**

- Le défi, enfin, de **la standardisation et de l'interopérabilité**, gages de la crédibilité d'un engagement collectif efficace.

2. Deuxièmement, développer les liens avec les autres organisations internationales.

La complémentarité de l'Union européenne, des Nations unies et de l'OTAN, est de nouveau démontrée à travers la crise ukrainienne. J'observe qu'en période de crise, une réunion d'urgence de format

OTAN-UE, au niveau CAN-COPS, a été organisée, preuve des liens qui existent entre les membres de ces deux institutions.

Vous connaissez par ailleurs l'attachement de la France à la flexibilité du cadre d'engagement lors des opérations, ainsi qu'à la « non duplication des rôles », synonyme de gaspillage de ressources. Cela nous demande de relever d'autres défis :

- Le défi de **l'optimisation des différents cadres d'engagement, y compris pour les exercices**. Pourquoi ne pas lier l'exercice majeur de l'OTAN en 2015 à un volet complémentaire réalisé dans le cadre de l'UE, comme nous l'imaginons d'ailleurs dans le cadre de l'exercice bilatéral lié au corps expéditionnaire franco-britannique ?

- Le défi de **la mutualisation de nos capacités**, la mutualisation étant, l'un des maîtres mots de notre dernier Livre Blanc. **C'est déjà l'esprit de l'initiative Joint ISR, de partage des informations opérationnelles en temps réel**. Nous devons en démultiplier les effets. L'exercice « Unified vision » qui doit se tenir en mai prochain en Norvège contribuera au développement de cette capacité. Nous pourrions aussi envisager d'adopter au prochain Sommet une déclaration de « capacité intérimaire » relative au JISR.

- Le défi de la **prise en compte des réalités industrielles**. **Parmi les Nations qui consacrent 20% ou plus de leur budget de défense à**

l'acquisition de matériels majeurs, à la recherche et au développement, j'observe que la **majorité dispose d'une industrie de défense forte**. Si l'on souhaite vraiment que les Européens partagent le fardeau capacitaire, il faut prendre en considération l'intérêt de disposer d'une industrie de défense en Europe, et de la préserver à long terme.

3. Troisièmement, travailler davantage avec nos partenaires.

L'ensemble de ces défis intéresse aussi ceux de nos partenaires qui souhaiteront les relever. Les cadres existants, les accès aux programmes de *Smart Defence*, les accès aux exercices et au renforcement de l'initiative Forces connectées, sont des exemples de ce que l'OTAN offre à ses partenaires.

Nous devons travailler à renforcer encore ces liens, **notamment en matière d'interopérabilité**. Seule l'interopérabilité en effet, si la situation l'exigeait, permettrait aux membres de se placer efficacement à leurs côtés **dans le domaine de la défense et dans celui de la réforme du secteur de sécurité, qui lui est liée**.

Je conclurai simplement : l'Alliance doit poursuivre les efforts qu'elle a entrepris, lors des sommets précédents, pour se moderniser et conforter ses principes fondateurs, qui ont fait tout son intérêt pour notre sécurité et celles des Nations qui partagent nos valeurs. Monsieur le Secrétaire général, au cours de votre mandat, qui restera

marqué par un engagement sans précédent de l'OTAN en opérations, vous avez su incarner cette vision ambitieuse de notre Alliance, et je veux très sincèrement vous en remercier.

Avec un esprit de réforme réaffirmé, une meilleure interopérabilité entre les forces armées des membres et des partenaires, une volonté collective des 28 Alliés d'agir pour les 28 Alliés, l'Alliance atlantique restera une alliance de Nations solidaires, responsables et crédibles.

Elle mérite de notre part une approche individuelle qui soit modeste mais honnête, un esprit libre dans la consultation, mais déterminé dans l'action. Je ne doute pas que cet esprit vous animera tout au long de ce séminaire. Quelques mois avant le sommet de Newport, ce débat est ouvert et nécessaire, et je suis heureux de pouvoir l'accueillir à Paris.

Je vous remercie.

– Seul le prononcé fait foi –